Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 029-212901789-20260929-2026071-DE

Extrait du Registre Des délibérations Du Conseil Municipal

MAIRIE de PLOUDALMEZEAU (FINISTERE) 29830

OBJET :

N° 2026-071

BUDGET ANNEXE DU PORT DÉCISION MODIFICATIVE N°1

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur David CARREGA, Maire.

Étaient présents : ARZEL Solange, BESCOND Patrice, BIVILLE Sébastien, CARREGA David, CORBEAU Pierre, DAMOY Valérie, DELAROCHE Émilie, DENIEL Romain, DUGAL Rose, GRESSOT Cédric, GUENA Arnaud, HAMON Thierry, KERJEAN Maryse, LAOT BANVILLE Pauline, LE CALVEZ Jean-Paul, LE MENEC Magali, LETARD Murielle, OLLIVIER Sylvie, PERROT Philippe, RAGUENES Mickaël, TANGUY Jean-Philippe, TANGUY Véronique, TURPIN Victor.

Etaient représentés :
Madame CHADOUTEAUX Maïwenn a donné pouvoir à Madame Pauline LAOT-BANVILLE
Madame GORET-ASLAN Dilek a donné pouvoir à Monsieur Romain DENIEL
Madame LAOT Anne a donné pouvoir à Madame LETARD Murielle
Madame LE HIR Christiane a donné pouvoir à Madame DAMOY Valérie
Monsieur VINCE Logann a donné pouvoir à Madame DUGAL Rose
Monsieur WALLNER Paul a donné pouvoir à Madame Solange ARZEL

Monsieur Jean-Paul LE CALVEZ a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Date de convocation : 23/09/2026
Date d'affichage : 23/09/2026
Nbre de conseillers en exercice : 29
Nbre de présents : 23
Nbre de votants : 29

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture, le :

Publiée ou notifiée le :

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME,
LE MAIRE,

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération n°2026-008 par laquelle le Conseil Municipal a voté le budget annexe du port pour l'exercice 2026.

Il indique qu'il convient de réaliser une décision modificative à ce budget afin de procéder aux écritures telles qu'indiqué dans le tableau joint en annexe.

Afin de répondre aux dépenses de fonctionnement notamment concernant le compte 6066 – achat de carburant liées à la hausse des prix, un besoin d'augmentation du chapitre 011 est prévu pour 15 000 € compensé par une augmentation des recettes de fonctionnement au compte 7038 – Autres vente de produits résiduels, du même montant.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-6061 : Fournitures non stockables (eau, énéergie..)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6066 : Carburants	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6156 : Maintenance	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6262 : Frais de télécommunications	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**0.00 €**	**15 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-6215 : Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-6811 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 778 : Autres produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-6817 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
R- 7038 : Autres ventes de produits résiduels	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
R- 706 : Prestations de services	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**15 000.00 €**
R- 7588 : Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	15 000.00 €

Le carburant acheté étant revendu aux plaisanciers et professionnels avec une marge par litres, les dépenses seront couvertes en totalité par les recettes.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 029-212901789-20260929-2026071-DE

Aussi,
VU le Code Général des Collectivités,
VU la délibération n°2026-008 par laquelle le Conseil Municipal a voté le budget annexe du Port pour l'exercice 2026,
Vu l'avis favorable, à l'unanimité, émis par les membres de la commission des finances réunie le 7 septembre 2026,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré,
ACCEPTE la proposition de décision modificative n°1 sur le budget annexe du port.

RESULTAT DU VOTE : VOTANTS : 29– POUR : 25 - ABSTENTIONS : 4

Ainsi fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an que devant.

LE SECRETAIRE DE SEANCE	LE MAIRE
Jean-Paul LE CALVEZ	David CARREGA